

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1054

VENDREDI 20 JUN 2014

Dispensé de timbrage BREST CTC

Ensemble pour #BrestTech

Le 28 mai, au Quartz, a été lancée officiellement la candidature de Brest pour la #FrenchTech, sous le nom de #BrestTech.

« La FrenchTech, c'est d'abord un label qui permet à tous les acteurs de ce qu'on appelle les écosystèmes du numérique de s'auto-identifier entre eux, de se reconnaître et de se dire on va travailler ensemble », explique la

secrétaire d'État au numérique, Axelle Lemaire, dans une vidéo destinée à expliquer les enjeux.

C'est aussi, pour les Françaises et les Français un moyen de savoir qu'il y a des start up, dans leur ville, tout près de chez eux, qui travaillent pour développer des solutions innovantes qui, demain, créeront de la croissance et de l'emploi.

C'est aussi un outil de financement, par l'intermédiaire de la banque publique d'investissements qui permet d'apporter des fonds propres dans des projets qui sont incubés et qui, peut-être, deviendront les géants de l'internet de demain.

Brest métropole océane est candidate pour obtenir le label FrenchTech. Pour cette opération, le hashtag #BrestTech est devenu le point de ralliement de tous les acteurs du numérique de l'agglomération brestoise qui a de sérieux atouts à défendre pour être éligible.

« En matière de numérique, Brest fait déjà figure de référence au niveau national », a rappelé François Cuillandre, le 28 mai, pour le lancement de la #BrestTech. L'Ouest breton, car



Nous avons l'habitude de travailler ensemble

il s'agit bien d'une candidature qui dépasse les limites de la cité du Ponant, est déjà un territoire de recherche et d'innovation. « Le dynamisme de notre agglomération, nous le devons à cet état d'esprit des habitants, à cette envie et ce besoin de faire des choses ensemble, comme en témoignent les projets des acteurs du territoire ayant intégré le numérique dans leurs activités ».

Cela forme un écosystème numérique très favorable avec 9 000 emplois dans 450 entreprises, deux pôles de compétitivité en images et réseaux. Déjà de nombreuses coopérations entre l'université, les entreprises, le monde associatif et les collectivités locales ont démontré la capacité des acteurs du numérique à travailler ensemble.

Axelle Lemaire, secrétaire d'État au numérique, qui sera à Brest le 3 juillet, pourra s'en rendre compte.

L'obtention du label FrenchTech sera une reconnaissance du travail déjà accompli et permettra d'avoir accès à de nouveaux financements.

En savoir plus et soutenir le projet de Bmo sur <http://www.bresttech.com/>

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 19/06/2014



Débat démocratique

Pourquoi demander à l'Assemblée de se prononcer sur les nominations proposées par le président de la République, si les parlementaires doivent systématiquement avaliser les choix de l'Élysée ?

François Hollande a proposé deux noms pour remplir les fonctions de défenseur des droits et de contrôleur des lieux de privation de liberté. Aux parlementaires maintenant de confirmer, ou non, ces propositions. Il s'agit du fonctionnement normal dans une démocratie moderne. Faut-il revenir à un système où le chef de l'État procédait seul aux nominations ? La France n'est plus un pays où tout se décide à l'Élysée, comme sous Nicolas Sarkozy. Et il faut saluer cette évolution.

PS29

Chiffre de la semaine

12,1%

En 2007, avant l'instauration des peines planchers, le taux de récidive était de 8%. Il était de 12,1% en 2011. Le 5 juin, l'Assemblée a supprimé les peines planchers.

À l'écoute des élus

Plus de 850 élu-es ont répondu à l'invitation du Conseil général et se sont retrouvés le 13 juin au Château de Trévarez pour une journée de débats et d'information.



Pierre Maille à Trévarez

« La clause générale de compétence nous autorise à intervenir sur tout sujet d'intérêt finistérien et la loi nous confie des compétences spécifiques, collèges, routes, ports, action sociale en direction des personnes âgées ou handicapées, des familles, protection de l'enfance... pour n'en citer que quelques-unes. », a rappelé Pierre Maille en préambule de cette journée.

« Ce rassemblement avait été annoncé lors de la session du mois de janvier », a rappelé Pierre Maille. Compte tenu du nombre d'élus présents, il est clair que cette proposition correspondait à une vraie demande de la part des élus qui s'interrogent sur les conséquences de la réforme territoriale.

D'ailleurs la plupart des interventions ont porté sur l'avenir des politiques publiques. « Qui demain interviendra pour les jeunes, les personnes âgées ou les personnes handicapées ? », a demandé Jean-Marc Tanguy, élu de Quimper.

Pour le président du Conseil général, c'est la discussion du projet de loi au Parlement qui permettra d'apporter des réponses à ces questions. Mais cela ne doit pas empêcher les élus départementaux de donner leur point de vue. Au contraire.

« Cette rencontre répondait à une forte demande de la part des élus locaux. »

Pour Pierre Maille il est toujours difficile de se projeter dans un nouveau système à inventer. Mais les réponses ne doivent pas, toujours être, partout, les mêmes. « Notre pays a besoin d'un cadre national, l'unité de la République, mais ensuite, il doit être possible dans le respect de la diversité d'apporter des solutions adaptées à chaque territoire. » Ainsi, lorsque le gouvernement indique que le nombre moyen d'habitants d'une intercommunalité doit avoisiner les 20 000, il convient sans doute de pondérer ce chiffre en fonction des territoires. « C'est peut-être pertinent dans certains départements, mais dans le Finistère je pense que la taille critique se situe plutôt autour de 40 à 50 000 habitants », estime Pierre Maille.

En ce qui concerne les politiques sociales, il convient de trouver le bon niveau de proximité. La population de personnes âgées est assez équitablement répartie sur le territoire et, par conséquent, chaque intercommunalité peut intervenir. En revanche, pour ce qui concerne les personnes en situation de handicap, chaque intercommunalité ne pourra pas disposer de tous les types de structures d'hébergement.

L'après-midi, les conseillers municipaux se sont répartis dans quatre ateliers : aménagement, cadre de vie, tourisme, services de proximité, action sociale et solidarité.



Plus de 850 élus à Trévarez

Après le renouvellement des conseils municipaux, il fallait expliquer aux nouveaux élus les actions du Conseil général dans des domaines comme l'action sociale, le logement, l'eau, le haut débit ou les déchets, par exemple.

Pour les petites communes



en particulier, les plus petites.

Le Conseil général a ainsi mis sur pied deux structures dont la mission consiste à venir en aide aux communes les plus modestes. Le CAUE, conseil en architecture, urbanisme et environnement, a été recréé et son directeur recruté. Il constitue actuellement son équipe. Il existe déjà un CAUE dans une très grande majorité de départements et le Finistère était un peu à la traîne. Cette association à laquelle participe le Conseil général, des collectivités, l'État, des professionnels et personnalités, est présidée par Chantal Simon-Guillou, vice-présidente du Conseil général.

Ses missions : informer et sensibiliser le public dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme, l'environnement. Informer et

conseiller les particuliers qui désirent construire ou rénover afin d'assurer la bonne qualité architecturale et l'insertion paysagère. Conseiller les collectivités locales sur leurs projets de construction et d'aménagement. Former les maîtres d'ouvrage et les professionnels. Le CAUE peut tenir des permanences, organiser des formations, proposer des conférences, des débats, des expositions...

Finistère Ingénierie assistance est un établissement public créé en début d'année, entre le Conseil général et des communes et intercommunalités finistériennes. Une cinquantaine de collectivités y adhèrent à ce jour. Il répond à la disparition du service de l'État qui apportait son appui aux petites communes et a été créé après une longue concertation et étude des besoins des communes. Les adhésions sont toujours possibles et bienvenues pour ceux que cela intéresse. FIA est une plateforme qui coordonne des moyens (CG, SAFI, Comcom, CAUE, H29...) pour aider ses membres à mener à bien leurs projets dans les domaines de l'aménagement, voirie, bâtiments, eau potable et assainissement.

La rencontre de Trévarez a permis aux élus de mieux comprendre le fonctionnement de ces deux structures qui peuvent les aider au quotidien.

Il y a 60 ans : le gouvernement Mendès France

Le 18 juin 1954, l'Assemblée nationale votait l'investiture à Pierre Mendès France pour créer un gouvernement par 419 voix contre 47 et 143 abstentions. Pendant sept mois, à la présidence du Conseil, Pierre Mendès France mena une politique de paix et de modernisation du pays.

La paix en Indochine est la priorité du gouvernement qui se met en place. Dien Bien Phu vient de tomber le 7 mai et il est urgent de signer la paix avec le Viet Minh. Pierre Mendès France se fixe le 20 juillet comme date butoir pour parvenir à un accord. Il y parvient de justesse. Les accords de Genève sont signés le 21 juillet.

Dans la foulée, le gouvernement, auquel participe François Mitterrand, reconnaît l'autonomie interne de la Tunisie, règle le problème de la Sarre et des comptoirs français de l'Inde. Mais c'est sur la question de la CED

(Communauté européenne de défense) que les débats sont les plus vifs. La SFIO est particulièrement divisée sur la question du réarmement allemand.

De juin 1954 à février 1955, la SFIO soutient le gouvernement de Pierre Mendès France. Dans le Finistère, le Premier secrétaire fédéral, Tanguy Prigent, se déclare même favorable à l'entrée de Guy Mollet dans le gouvernement. Mais le comité directeur national de la SFIO

n'approuve pas. Au congrès fédéral qui se tient le 23 mai 1954 à Châteaulin, même si une partie des jeunes militants de la Fédération du Finistère est tentée par le mendésisme, la résolution finale défend pourtant la participation avec réserve sur le programme.

Tout au long de son mandat, Pierre Mendès France dut affronter les attaques particulièrement violentes du mouvement poujadiste qui n'hésitait pas à l'attaquer sur ses origines juives.

L'auteur de *Gouverner c'est choisir* mène une politique économique keynesienne.

Sans le soutien d'un groupe parlementaire à l'Assemblée, le gouvernement de Pierre Mendès France est renversé le 5 février 1955. Après le refus de la confiance par 319 voix contre 273, il monta à la tribune de l'Assemblée et déclara : **« Ce qui a été fait dans ces sept ou huit mois restera. Ce qui a été mis en marche ne s'arrêtera pas... »**.



Le gouvernement Mendès France

L'invité de la semaine

Folles rumeurs

Franck Cognard

Dans *Folles rumeurs* (éditions Stock), Franck Cognard et Matthieu Aron Cohen expliquent comment naissent et se diffusent les rumeurs, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux.

Cap Finistère : Peut-on dire que la fabrication de rumeurs fait partie de la stratégie de l'extrême-droite ?

Franck Cognard : Je ne crois pas qu'on puisse aller jusque-là, si on entend par stratégie, une organisation planifiée de création et de diffusion de rumeurs. En revanche, nous sommes en face d'un phénomène de réseau. Une rumeur, concernant, par exemple, des transferts de populations d'origine étrangère entre la région parisienne et des villes de provinces, est systématiquement reprise et diffusée sur les réseaux sociaux. Ce qu'on appelle la « fachosphère » est composée d'un nombre assez réduit de sites et de blogs, mais ces militants sont très actifs. Cependant, si internet permet de diffuser des rumeurs, il permet aussi de remonter à leurs sources et nous avons découvert

d'où elles viennent. Mais cela est assez compliqué et demande du temps. Nous, nous vérifions nos sources. Si je devais prendre une métaphore automobile je dirais que nous respectons les 130 km/h sur l'autoroute de l'information tandis que les propagateurs de rumeurs filent à plus de 180 km/h.

Cap Finistère : Qu'est-ce que le *fightthesmears* ? Et pensez-vous qu'une version française soit envisageable ?

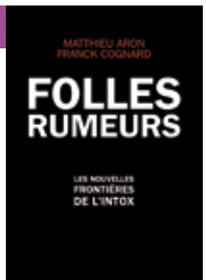
Franck Cognard : Durant la campagne présidentielle de 2008 aux États-Unis, Barack Obama fut la cible de très nombreuses rumeurs. Ils ne serait pas né aux États-Unis, il serait musulman etc. Pour y mettre fin son équipe de campagne a créé une cellule de riposte appelé *fightthesmears* (lutter contre la diffamation). Il s'agissait de mettre en place des veilleurs qui repéraient, dès leur lancement, les rumeurs contre le candidat démocrate et de publier, sur un site dédié, les réponses. L'objectif était à la fois de les démentir mais aussi, parfois, de

les tourner en dérision comme lorsque Barack Obama annonça qu'il allait diffuser le film de sa naissance... et qu'il montra un extrait du dessin animé *Le Roi Lion*.

Mais ce genre de riposte demande de très gros moyens.

Cap Finistère : Selon vous, comment mettre fin à une rumeur ?

Franck Cognard : Comme je viens de le dire, il faut la traiter dès qu'elle apparaît. Sinon, il vaut mieux ne rien faire pour éviter ce qu'on appelle l'effet Streisand, du nom de la star américaine. Un site internet, relativement confidentiel, avait publié une photo aérienne de sa villa. En demandant publiquement le retrait de cette photo les internautes ont appris l'existence de ces clichés et se sont précipités pour les voir. Ce qui devait rester confiné a finalement été vu par des milliers d'internautes.



Agenda

28 septembre
Élections sénatoriales.

Cap Finistère
Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1054 - Vendredi 20 juin 2014
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste



En bref

Trop c'est trop

Au lendemain de la « Journée de mobilisation » des bonnets rouges qui s'est achevée par le déversement de fumier devant la préfecture de Morlaix, la Fédération du Finistère du Parti Socialiste s'est fait l'écho de l'exaspération d'une grande partie de la population finistérienne.

« Le 14 juin, les bonnets rouges s'étaient donné rendez-vous devant les préfectures de Bretagne pour casser. Tout était prêt. Les camions et les tracteurs remplis de fumier étaient sur place.

Tout au long de la semaine, les messages diffusés sur les réseaux sociaux allaient dans le même sens : on va refaire le coup de la prise de la préfecture de Morlaix en 1961.

Mais il manquait un élément, et pas des moindres, pour que cette journée d'insurrection soit un succès : l'adhésion des Bretonnes et Bretons. Car il est clair que les porte-paroles des bonnets rouges ne représentent qu'eux-mêmes : un élu du centre Finistère à l'égo surdimensionné et un producteur de légumes ultra-libéral.

Faute d'avoir pu saccager les "symboles de l'État", le 14 juin, les bonnets rouges ont gravement abîmé l'image de notre région et de notre département. En s'accaparant le gwen ha du, ils font passer les Bretonnes et les Bretons pour des poujadistes réactionnaires qui descendent dans la rue pour déverser du fumier devant les préfectures sans aucune revendication.

Après cet échec retentissant, Thierry Merret et Christian Troadec osent encore convoquer le président de la République ? Qu'ils se taisent donc ! François Hollande viendra dans le Finistère quand bon lui semblera et il y sera bien accueilli. Mais ni lui, ni aucun autre responsable de la majorité présidentielle, ne cédera aux injonctions des bonnets rouges.

Aujourd'hui, s'il leur reste un peu de lucidité, les dirigeants de ce mouvement seraient bien inspirés d'annoncer sa dissolution. »

Marylise Lebranchu lance le tour NOTReFrance



La ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique a lancé

le tour NOTReFrance (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) à l'occasion des XVII^e Assises des petites villes de France, à Annonay. Dans le cadre de ce tour de France, la ministre se rendra chaque semaine sur le terrain pour suivre une innovation publique territoriale en cours : fusion de régions, fusion de départements, mutualisation de services entre communes et intercommunalité, création d'une métropole...

Marylise Lebranchu a échangé avec les élus des petites villes de France au sujet de la réforme territoriale en cours. Les échanges ont également porté sur la nécessité de revoir les critères de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour plus de solidarité entre les territoires. Un groupe de travail sur les finances locales sera réuni par Marylise Lebranchu, André Vallini et Christian Eckert, le 24 juin. Il rassemblera les présidents d'associations d'élus, le président du comité des finances locales (CFL) ainsi que les rapporteurs du budget à l'Assemblée nationale et au Sénat. Ce groupe se réunira dans le cadre de l'objectif du Président et du premier ministre, de maîtrise des dépenses publiques auquel les collectivités sont appelées à participer à hauteur de 11 milliards sur le triennal 2015-2017.

L'AFD doit faire preuve d'exemplarité



Le Canard enchaîné du 11 juin 2014 révèle que PROPARGO, filiale de l'AFD, aurait investi plus de 400 millions d'euros, au cours des dix dernières années, dans des sociétés ou fonds fiscalement établies dans des paradis fiscaux.

Pour Gwenegau Bui, « il va sans dire que de telles dérives - si elles étaient définitivement avérées - sont intolérables et révoltantes ».

L'AFD (Agence Française de Développement) est l'établissement public de l'État qui finance et accompagne la mise en œuvre de projets de développement, en réponse aux besoins des pays du Sud. Elle a pour mission de combattre la pauvreté, de contribuer à la préservation de la planète et de favoriser le développement économique, dans les pays pauvres mais également dans les Outre-mer français.

« Or, cela fait plusieurs années que son activité interroge

sérieusement et des faits déjà peu glorieux avaient été mis au grand jour. Dans son rapport publié en 2013, l'association CCFD-Terre solidaire pointait que des investissements dans le secteur privé étaient réalisés par cet opérateur au mépris de toute responsabilité et transparence fiscale », rappelle le député de la 4^e circonscription qui est déjà intervenu à la tribune de l'Assemblée pour demander une réelle transparence de la part de l'AFD.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Marie-Thérèse Corbel, militante de longue date de la section de Morlaix.

Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Annonces légalles & judiciaires

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 juin 2014, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :
MPCE.

Siège social : 40 bis, Penfrat - 29260 PLOUDANIEL.

Capital : 100 euros, divisé en 100 actions de 1 euro chacune.

Objet social : Maçonnerie, neuf, rénovation, démolition, pose de cloisons sèches et de joints, carrelages et peintures, pose huisserie.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Président : Monsieur Renato ZAGO, demeurant 40 bis, Penfrat - 29260 PLOUDANIEL, pour une durée de 3 années renouvelable par tacite reconduction.

Les actions ne peuvent être transférées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des Associés statuant dans les conditions prévues aux statuts.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

AVIS DE LIQUIDATION

GARAGE LE DEUNFF

Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital social de 7 622 euros
Siège social : 46, rue de Brest
29800 LANDERNEAU
RCS 405 404 005

Par décision du 13 juin 2014, statuant au vu du rapport du liquidateur, approuve les comptes de liquidation et prononce la clôture des opérations de liquidation à effet du même jour.

Mandat a été donné au liquidateur d'effectuer les formalités de radiation de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

La société sera radiée du Registre du commerce et des sociétés de BREST.